

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien

Mars 2016

Le mois de Mars 2016 a connu une multitude de mouvements de protestation citoyens, aussi bien en nombre qu'en nature, mais l'événement marquant de ce mois a été, sans aucun doute, l'attaque terroriste et la tentative de contrôle de la ville de Ben Guerdane et ce en vue d'établir un état indépendant avec des valeurs, un système de régence et un drapeau différents de l'état en place.

Cette tentative échouée marque un tournant dans la typologie des attaques terroristes que connaît le pays ; puisque, ce ne sont plus les sécuritaires, l'armée ou le tourisme qui sont visés mais la population d'une ville entière et constituait le point de départ vers d'autres villes.

Une panoplie de rapports médiatiques et sécuritaires a été éditée concernant les différentes tentatives et attaques déjouées dans différentes villes et régions du pays ainsi que sur les différentes cellules terroristes démantelées.

Ces rapports reflètent la gravité de la situation que vit, actuellement, le pays, ainsi que la nécessité de reconsidérer les moyens sociaux et institutionnels mis à disposition et mettent en exergue la nécessité de reconsidérer le tissu social, éducatif et culturel comme moyens de prévention et de lutte contre ce fléau.

Le mois de Mars 2016 a été le théâtre de plusieurs attaques terroristes sauvages dans différentes régions du monde, le but, essentiel, était de faire naître la terreur ainsi qu'une forme d'hystérie collective paralysante, créant ainsi, l'opportunité de semer le chaos dans plusieurs régions et pays.

Ce mois de Mars 2016 a été témoin de plusieurs mouvements citoyens non seulement de protestation mais aussi de soutien aux forces de l'ordre et militaires dans leur combat contre le terrorisme et d'hommage et de soutien aux populations touchées et martyrs tombés.

Bien que le mois de Mars 2016 n'a pas connu de recul significatif, en terme de mouvements de protestations, par rapport au mois de Février de la dite année nous avons remarqué que cette fréquence reste en net recul par rapport au mois de Janvier et que les raisons et revendications demeurent inchangées.

L'essentiel des problématiques soulevées demeure d'ordre socio-économique et institutionnel.

En plus de l'aspect sécuritaire et militaire, la lutte contre la pauvreté et la précarité, le développement régional, l'emploi, la lutte contre la corruption, la transparence administrative et la mise en place d'une infrastructure régionale adéquate sont, autant de volets essentiels, sinon indispensables, dans la lutte, la prévention et l'immunisation contre le terrorisme.

Le traitement des différents dossiers sociaux constitue l'essentiel des priorités à prendre en considération actuellement.

Le mois de Mars 2016 a connu une multitude de théâtre et lieux de mouvements de protestations comme les différents sièges des municipalités, délégations et gouvernorats, certains ministères (le premier ministre, le ministère des affaires sociales, le ministère de l'éducation, le ministère de l'emploi, le ministère de la femme et le ministère des affaires étrangères) ainsi que certaines institutions publiques. Manifestations qui durent depuis plusieurs semaines sinon mois sans réponses ni interactions de la part desdits organismes.

Par ailleurs, les manifestations citoyennes ont, également, englobé un nombre d'organismes nationaux comme l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche, L'Union Nationale des Aveugles de Tunisie, Durant le mois de Mars 2016.

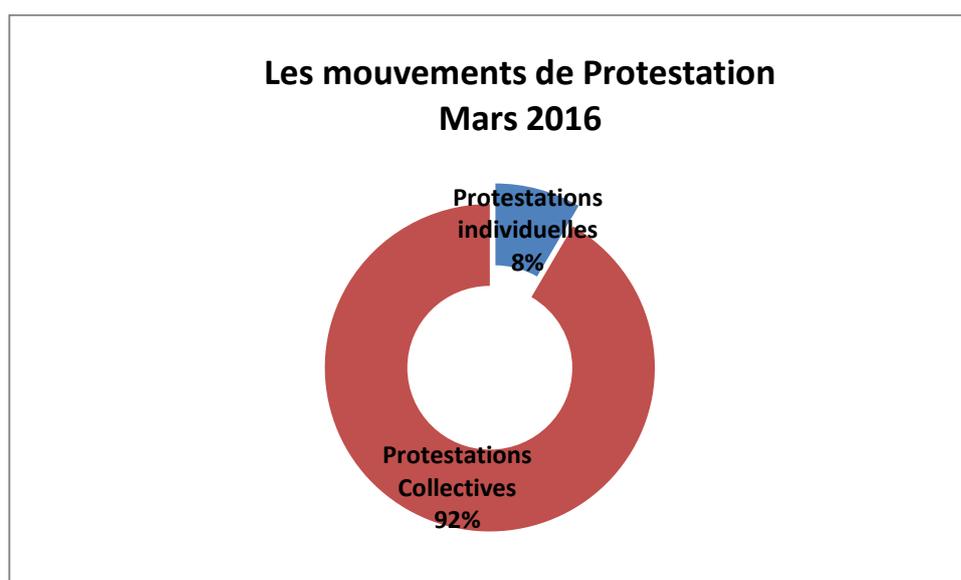
Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

L'Observatoire Social Tunisien a relevé 511 mouvements de protestation, durant le mois de Mars 2016.

Ces mouvements sont composés de 43 mouvements individuels, suicides et tentatives de suicide et de 468 mouvements de protestation collectifs.

Mois	Mars		Février		Janvier	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	43	8,4%	94	14,5%	62	4,1%
Protestations Collectives	468	91,6%	556	85,5%	1459	95,9%
Mouvements de Protestation	511		650		1521	

En dépit de la baisse significative enregistrée dans les mouvements individuels (43 mouvements durant Mars contre 94 mouvements durant Février 2016) et de l'évolution de l'architecture et répartition des protestations (avec 8.4% de mouvements individuels et 91.6% de mouvements collectifs) ; les mouvements de protestations citoyens n'ont pas connu d'évolution significative, en nombre, entre le mois de Février et le mois de Mars 2016.

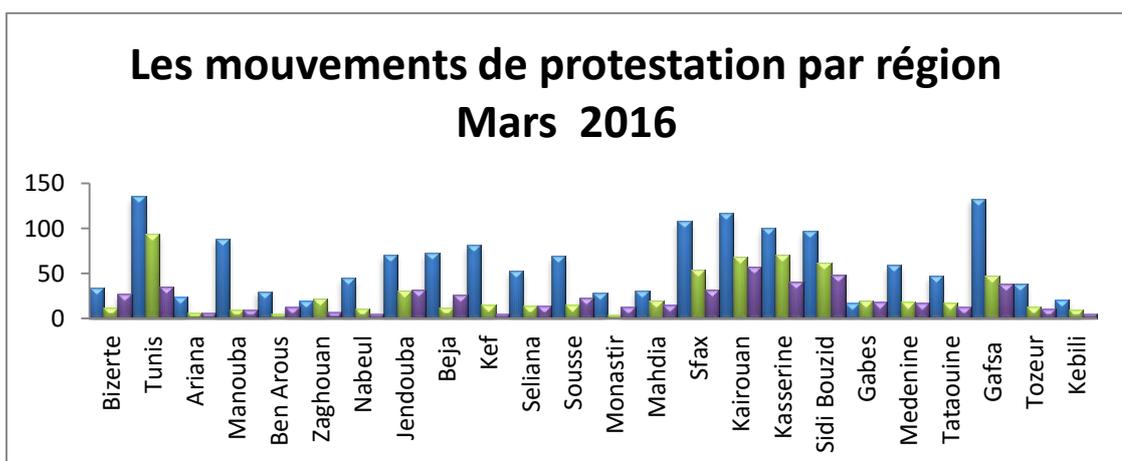


La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

Mars				
	Protestations individuelles	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	5	22	27
Tunis	0	3	32	35
Ariana	0	1	5	6
Manouba	0	2	8	10
Ben Arous	0	0	13	13
Zaghouan	0	0	7	7
Nabeul	0	0	5	5
Jendouba	0	0	32	32
Beja	0	4	22	26
Kef	0	0	5	5
Seliana	0	5	8	13
Sousse	0	2	22	24
Monastir	0	2	11	13
Mahdia	0	0	15	15
Sfax	0	1	31	32
Kairouan	0	8	49	57
Kasserine	0	4	37	41
Sidi Bouzid	0	0	48	48
Gabes	0	1	17	18
Medenine	0	0	17	17
Tataouine	0	1	12	13
Gafsa	0	2	36	38
Tozeur	0	1	10	11
Kebili	0	1	4	5
Total	0	43	468	511

La répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :

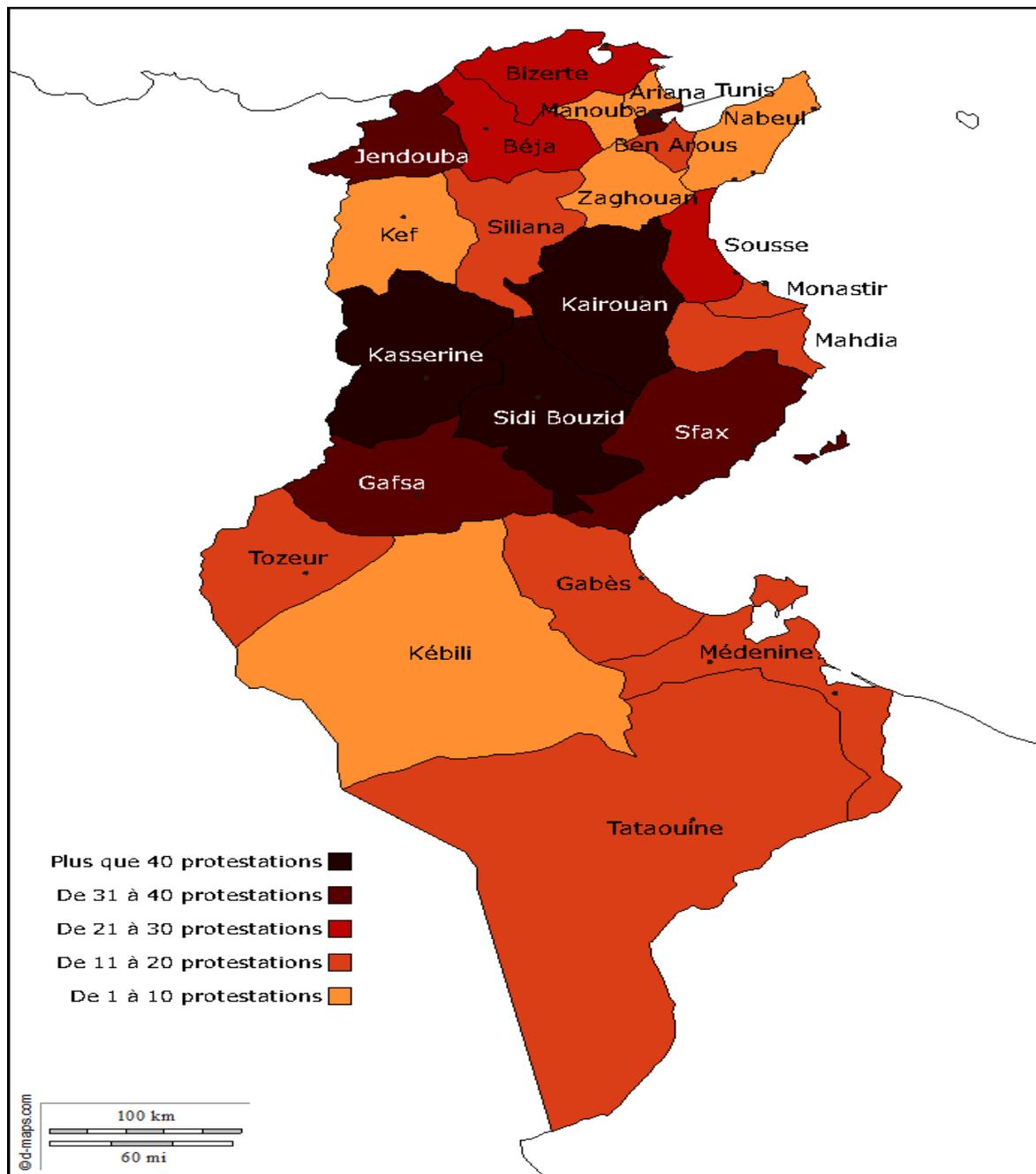
- Le plus grand nombre de protestations citoyennes a été observé dans les gouvernorats de **Kairouan** (57 mouvements), **Sidi Bouzid** (48 mouvements) et **Kasserine** (41 mouvements) qui sont situés dans la région centre-ouest et connaissent un fort taux de pauvreté et un faible taux de développement ;
- Les gouvernorats de **Gafsa** (38 mouvements), **Jendouba** (32 mouvements), **Tunis** (35 mouvements) et **Sfax** (32 mouvements) ont connu un moindre nombre de protestations citoyennes ;
- Les gouvernorats de **Bizerte**, **Beja** et **Sousse** ont connu respectivement 27, 26 et 24 mouvements de protestations citoyennes.
- Les gouvernorats de **Gabes** (18 mouvements), **Médenine** (17 mouvements), **Mahdia** (15 mouvements), **Seliana** (13 mouvements), **Tataouine** (13 mouvements), **Monastir** (13 mouvements), **Ben Arous** (13 mouvements) et **Tozeur** (11 mouvements) ont été le théâtre d'une moindre fréquence de protestations ;
- Les gouvernorats de **Manouba** (10 mouvements), **Zaghouan** (7 mouvements), **Ariana** (6 mouvements), **Kebili** (5 mouvements) et el **Kef** (5 mouvements) n'ont enregistré que peu de mouvements de protestations citoyennes.



Il est à noter que les gouvernorats qui ont connu le plus grand nombre de mouvements de protestations, durant le mois de Février 2016, ont, également été dans la région du centre-ouest et sont, dans l'ordre, Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid.

Il en est de même pour les gouvernorats de moindre fréquence à savoir : Sfax, Gafsa et Jendouba.

Il est, donc, important de souligner que le gouvernorat de Tunis n'était pas le théâtre de la même fréquence de protestation qu'il a connu ce dernier mois de Mars 2016.



Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré 43 actes de suicides et tentatives de suicide, durant le mois de Mars 2016. Chiffres en régression par rapport aux 83 actes enregistrés en Février et 56 actes en Janvier 2016.

Mois	Mars		Février		Janvier	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	43	100%	83	88%	56	90%
autres mouvements de protestations	0	0%	11	12%	6	10%
Protestations individuelles	43		94		62	

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

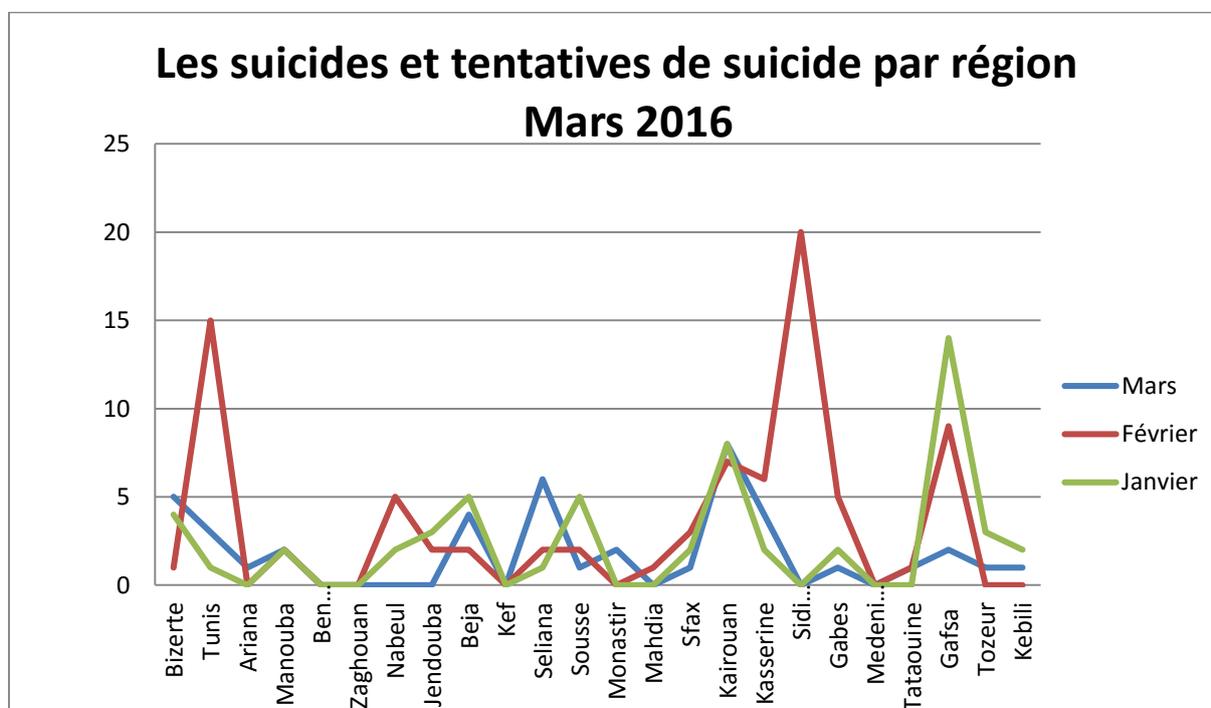
	Mars	Février	Janvier
Bizerte	5	1	4
Tunis	3	15	1
Ariana	1	0	0
Manouba	2	2	2
Ben Arous	0	0	0
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	0	5	2
Jendouba	0	2	3
Beja	4	2	5
Kef	0	0	0
Seliana	5	2	1
Sousse	2	2	5
Monastir	2	0	0
Mahdia	0	1	0
Sfax	1	3	2
Kairouan	8	7	8
Kasserine	4	6	2
Sidi Bouzid	0	20	0
Gabes	1	5	2
Médenine	0	0	0
Tataouine	1	1	0
Gafsa	2	9	14

Tozeur	1	0	3
Kebili	1	0	2
Total	43	83	56

Les différents actes de suicides et tentatives de suicides ont été enregistrés dans 16 gouvernorats de la république.

Les gouvernorats de Ben Arous, Zaghouan, Nabeul, Jendouba, el Kef, Mahdia, Sidi Bouzid et Médenine n'ont enregistré aucun acte de suicide et tentative.

Les gouvernorats de Sidi Bouzid, Tunis, Gafsa, Nabeul, et Gabes ont enregistré le plus important recul en termes de suicides et tentatives de suicide.



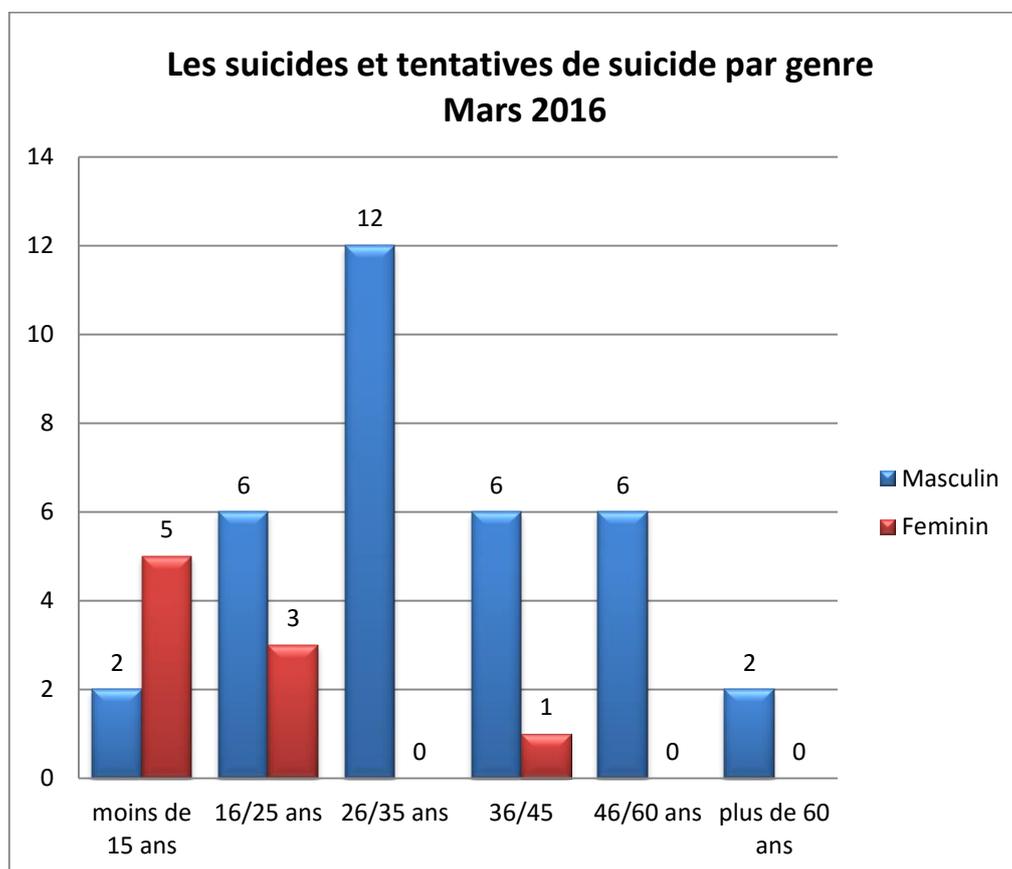
Le gouvernorat de Bizerte a connu un retour des actes de suicides et tentatives de suicide après une période d'accalmie.

Le gouvernorat de Seliana a connu son plus fort nombre de suicides et tentatives.

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	2	6	12	6	6	2	34
Féminin	5	3	0	1	0	0	9
Total	7	9	12	7	6	2	43
%	16%	21%	28%	16%	14%	5%	

Par ailleurs, une analyse par tranche d'âge et par sexe permet de constater de conclure que :

- Le plus fort taux de suicide et tentatives a été enregistré dans le genre masculin situé entre 26 et 35 ans ;
- 9 cas de suicides et tentatives de suicides ont été enregistrés parmi les jeunes entre 16 et 25 ans ;
- Les enfants moins de 15 ans ont connu 5 cas de suicides ou tentatives de filles ;
- les adultes âgés plus 36 ans ont connu la même fréquence d'actes de suicides et tentatives ;
- La tranche d'âge supérieure à 60 ans a enregistré 2 actes masculins et aucun acte de genre féminin ;



- Le suicide a cessé d'être un acte de protestation de la part des sit-inneurs, comme ce fût le cas lors des mois précédents ;
- Le mois de Mars a été le témoin de d'une tentative de suicide de trois jeunes élèves en solidarité à leur amie qui s'est suicidé durant le mois de Février dernier ;
- 15 actes de suicides et tentatives ont été par immolation ;

- 10 actes de suicides et tentatives ont été par pendaison ;
- 8 actes de suicides et tentatives ont été par ingestion de produits chimiques ou pesticides.

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Mars 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
 - Par pendaison :
 - Un adulte, natif de 1972, dans la région de Borj Taleb ;
 - Un octogénaire souffrant de troubles psychologiques, dans la région d'Aouled Ghanem ;
 - Un jeune homme de 36 ans dans la région de Kef Abed, délégation de Sejnene.
 - Par immolation :
 - Un adulte de 59 ans souffrant de conflits familiaux, dans la région de Bézina, délégation de Joumine ;
 - Un quinquagénaire sans causes apparentes.

- Le gouvernorat de **Tunis** :
 - Par pendaison :
 - Un jeune trentenaire vendeur d'alcool dans la région de Hammam-Lif ;
 - Par immolation :
 - Un jeune enfant ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Le suicide d'un enfant qui aurait été puni par son père suite à ses absences scolaires répétées.

- Le gouvernorat de **Manouba** :
 - Par pendaison :
 - Une enfant de 10 ans ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Un jeune de 27 ans dans la région de Kabaa, délégation d'Oued Ellil.

- Le gouvernorat de **l'Ariana** :
 - Par arme blanche :

- Un adulte sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Béja** :
 - Par immolation :
 - La tentative de suicide d'un jeune homme et hospitalisé dans la capitale ;
 - Une jeune femme de 24 ans suite à des difficultés psychologiques causées par la tentative de suicide de son ami hospitalisé dans la capitale ;
 - La tentative de suicide d'un agent de la sécurité suite à sa convocation dans une enquête relative aux protestations syndicales à la Kasba ;
 - La tentative de suicide du secrétaire général du syndicat régional de Beja suite à sa convocation par l'inspection générale des forces de l'ordre.
- Le gouvernorat de **Seliana** :
 - Par pendaison :
 - Un jeune adulte de 35 ans sans causes connues ;
 - Un jeune sans causes connues ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - La tentative de suicide de 3 élèves en solidarité avec leur amie qui s'est suicidé durant le mois de Février dernier.
- Le gouvernorat de **Sousse** :
 - Par immolation :
 - Le suicide d'un jeune natif de 1999 originaire de Sidi El Hani
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Le suicide d'un conducteur de bus, les causes seraient d'ordre professionnel.
- Le gouvernorat de **Monastir** :
 - Un homme, souffrant de difficultés psychologiques, a menacé de s'exploser.

- Le gouvernorat de **Sfax** :
 - La tentative d'immolation d'un agent de la sécurité suite à sa convocation dans les événements protestataires de la Kasba.

- Le gouvernorat de **Kairouan** :
 - Par pendaison :
 - La tentative de suicide du propriétaire d'un kiosque à journaux suite à l'altercation suivie de violence et d'arrestation avec un agent de l'ordre ;
 - La tentative de suicide d'un jeune ouvrier des chantiers dans la délégation de Bouhajla qui revendique la régularisation de sa situation professionnelle ;
 - Par Immolation :
 - La tentative de suicide de l'époux d'une femme arrêtée pour mendicité qui s'est vu confisquée un montant important ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Le suicide d'une jeune de 20 ans dans la région de Chraytya, délégation de Bouhajla ;
 - La tentative de suicide d'une jeune âgée de 18 ans ;
 - Par précipitation :
 - La précipitation dans un puits d'une femme de 41 ans récemment divorcée après le remariage de son ancien époux.

- Le gouvernorat de **Kasserine** :
 - Par immolation :
 - La tentative de suicide d'un jeune sit-inneur dans la région de Sbeytla ;
 - Le suicide d'une jeune sit-inneur dans la région de Mejel Belabbes suite à la suppression de son nom de la liste des recrutements, sachant que les promesses de la correction de l'erreur par les instances gouvernementales sont restées sans suite ;
 - Par pendaison :

- Une enfant de 9 ans dans la région de Hessi El Ferid sans causes connues ;
 - Par précipitation :
 - La tentative de suicide du frère du défunt Ridha Yahyaoui par précipitation du même poteau électrique que son frère.
- Le gouvernorat de **Gabes** :
 - Le suicide, par ingestion de produits chimiques, d'un pêcheur âgé de 52 ans dans la région de Zerrat.
- Le gouvernorat de **Tataouine** :
 - Le suicide par immolation d'un trentenaire dans la région de Ghomrassene sans causes connues.
- Le gouvernorat de **Tozeur** :
 - Le suicide par immolation d'un jeune dans la région de Daghech sans causes connues.
- Le gouvernorat de **Kebili** :
 - Le suicide par immolation d'un jeune sans causes connues.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
 - Par immolation :
 - La tentative de suicide d'une jeune sit-inneur suite à l'intervention des forces sécuritaires pour lever le sit-in ;
 - La tentative de suicide d'un jeune suite à son licenciement par surprise.

Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

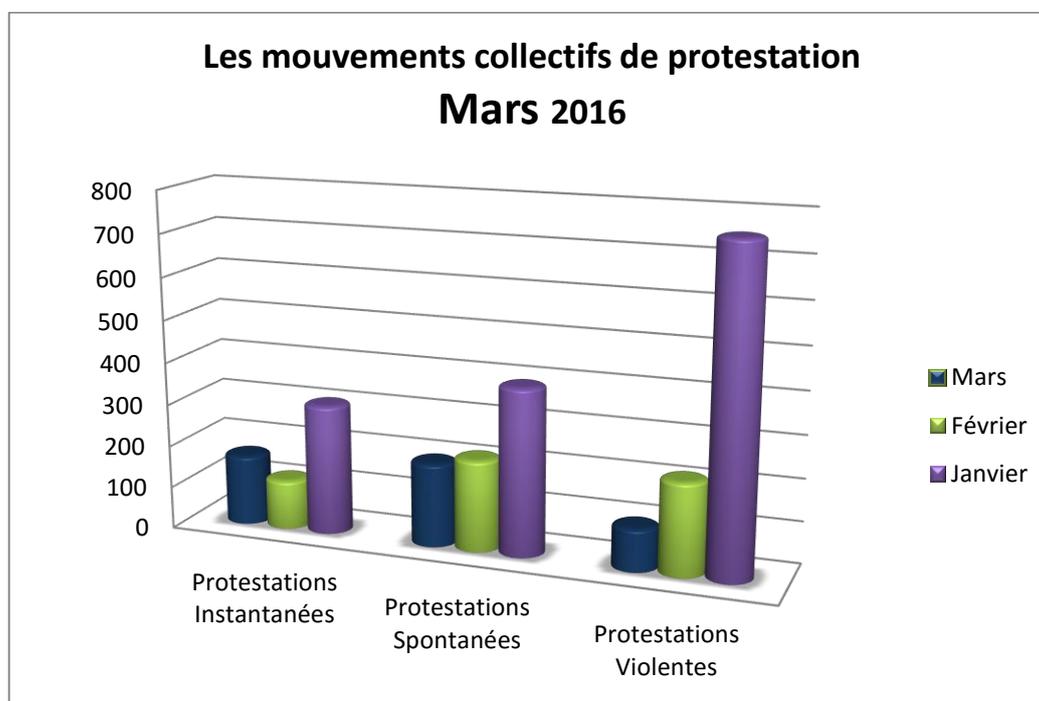
	Mars	Février	Janvier
Protestations Instantanées	168	118	309
Protestations Spontanées	199	218	395
Protestations Violentes	101	220	755
Total	468	556	1459

Le mois de Mars 2016 a connu 468 mouvements de protestation collective à travers les différents gouvernorats de la république.

Les revendications étaient, essentiellement, d'ordre socio-économique, administratif (ou institutionnel) et éducatif.

Les mouvements de protestation d'ordre sécuritaire et politique étaient de moindre importance ; Il s'en suit les protestations portant sur les secteurs politique, sanitaire, environnemental et sportif.

Les revendications religieuses ont été, en revanche, quasi-absentes durant ce mois de Mars 2016.



Contrairement au mois de Janvier précédent, durant lequel les manifestations à caractère violent (755 mouvements) ont dominé le paysage protestataire, le mois de Mars 2016 a connu plus de mouvements de protestations spontanées (199 mouvements).

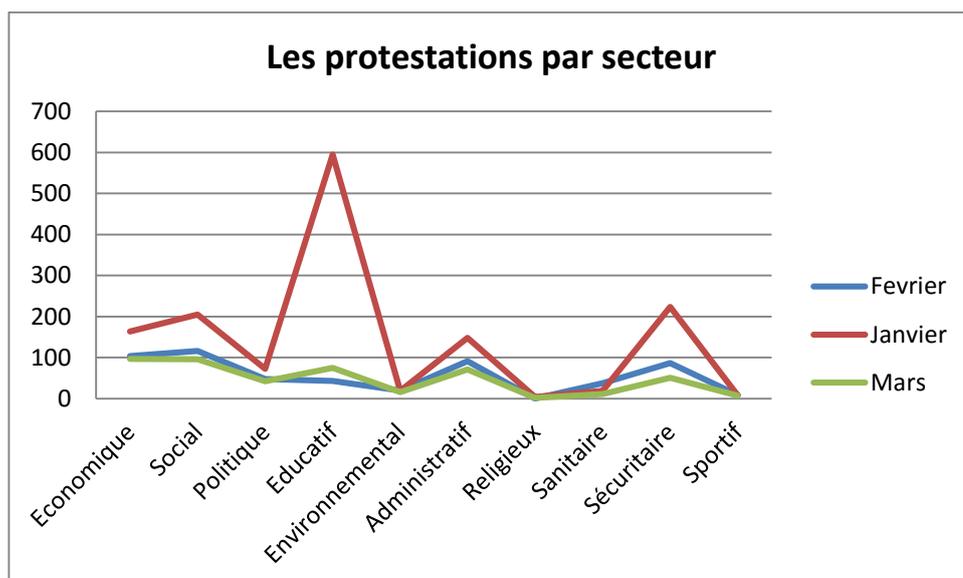
La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Janvier	Février	Mars
Economique	164	104	97
Social	205	116	96
Politique	73	48	42
Educatif	595	43	75
Environnemental	19	20	16
Administratif	148	91	71
Religieux	4	0	2
Sanitaire	19	38	11
Sécuritaire	224	87	51
Sportif	8	9	7
Total	1459	556	468

Une analyse qualitative de ce tableau permet de conclure que l'architecture sectorielle des manifestations reste dans la similitude aux mois précédents. Puisque les conditions économiques et sociales (97 et 96 mouvements) continuent à être les secteurs prépondérants dans les mouvements de protestations.

Il est nécessaire, par ailleurs, de souligner l'augmentation des revendications liées au secteur éducatif (75 mouvements durant Mars contre 43 mouvements durant Février 2016).

Les revendications et protestations portant sur les secteurs administratif (71 mouvements), sanitaire (11 mouvements) et sécuritaire (51 mouvements) ont enregistré une certaine accalmie.



Les secteurs sportif (7 mouvements) et religieux (2 mouvements) ont été les moins présents dans les mouvements de protestations collectives, tous types confondus.

Les préoccupations environnementales (16 mouvements) connaissent une fréquence constante dans les événements protestataires relevés par l'Observatoire Social Tunisien malgré le caractère violent qu'elles peuvent revêtir, par moment.

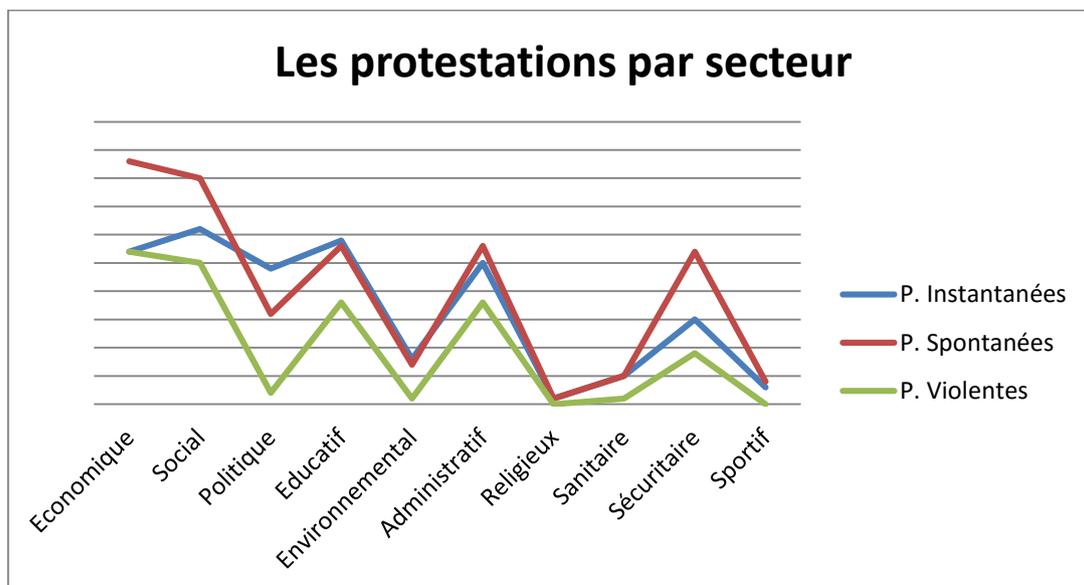
L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	27	43	27	97	21%
Social	31	40	25	96	21%
Politique	24	16	2	42	9%
Educatif	29	28	18	75	16%
Environnemental	8	7	1	16	3%
Administratif	25	28	18	71	15%
Religieux	1	1	0	2	0%
Sanitaire	5	5	1	11	2%
Sécuritaire	15	27	9	51	11%
Sportif	3	4	0	7	1%
Total	168	199	101	468	
%	36%	43%	22%		

Les protestations à caractère instantané ont, dans leur plus grand nombre, porté un caractère social (31 mouvements), éducatif (29 mouvements), économique (27 mouvements), administratif (25 mouvements) et politique (24 mouvements).

Il est nécessaire de rappeler que les protestations instantanées sont, de part leur nature, des réactions à vif ainsi que des expressions immédiates et directes reflétant un état de colère, de mécontentement, de dénonciation ou contextuel.

Ce mode de protestation constitue le baromètre des mouvements citoyens peuvent évoluer rapidement vers d'autres modes d'expression protestataires et reflètent le caractère latent de certaines revendications qui n'ont pas connu de solutions étant donné le contexte actuel du pays, et ce, en dépit des discours médiatiques et politiques circonstanciels appelant à l'accalmie.



Les protestations à caractère spontané ont été les formes de mouvements collectifs les plus récurrentes, durant le mois de Mars 2016.

Cette forme de protestations constitue un état intermédiaire qui peut évoluer rapidement vers un caractère contestataire violent.

Les revendications d'ordre économique (43 mouvements) portaient, essentiellement, sur des problématiques de développement régional, de difficultés rencontrées par les producteurs de lait, de tomate, des pêcheurs, de pénurie en eau, de spéculation, d'endettement, d'étalage

anarchique, de restructuration du secteur agricole ou d'aides au secteur des produits de l'artisanat.

Les protestations d'ordre social (40 mouvements) ont été le reflet des problèmes de chômage, de pouvoir d'achat, de logement, d'infrastructure, d'eau potable, ou d'électricité, de conditions sociales ainsi que certaines autres préoccupations que connaissent les régions intérieures et motivant, directement ou indirectement, des mouvements de protestation.

La fréquente présence des protestations concernant le secteur administratif ou institutionnel (28 mouvements) durant le mois de Mars 2016, comme la régularisation de certaines situations professionnelles, la démission de certains responsables, le recrutement, l'application de la discrimination positive, l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, l'endettement et autres, peut s'expliquer par le lien de représentativité par le citoyen de l'Etat à travers ses institutions et administrations.

Le secteur éducatif (28 mouvements) continue à constituer un sujet de mouvements de manifestations collectives spontanées à travers certaines revendications liées à la violence subie par le corps éducatif, la précarité de certains organismes éducatifs et autres..

Malgré un recul des manifestations collectives (27 mouvements) dû, en grande partie, au contexte de lutte contre le terrorisme et aux exploits du corps lors de l'attaque de Ben Guerdene ainsi que d'autres régions et villes, une reconsidération des pratiques sécuritaires et des relations avec le citoyen demeurent nécessaires.

Le mois de Mars 2016 a enregistré un recul notable des protestations revêtant un caractère violent. Il est à noter, cependant, la présence continue des revendications économiques (27 mouvements) et sociales (25 mouvements).

Les secteurs éducatif et administratif sont les plus susceptibles d'être le sujet d'une évolution anarchique des mouvements de protestations, tel a été le cas dans les facultés de la Manouba, Jendouba et Kairouan ainsi que le cas dans certaines administrations et sièges d'organismes publiques.

En dépit du recul, il est nécessaire de souligner le caractère latent de ce type de protestations ce qui nécessiterait une reconsidération des moyens d'actions et d'interactions avec les problématiques socio-économiques et éducatives.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

	Mars				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	10	6	6	22	5%
Tunis	11	12	9	32	7%
Ariana	3	1	1	5	1%
Manouba	1	2	5	8	2%
Ben Arous	4	7	2	13	3%
Zaghouan	3	4	0	7	1%
Nabeul	2	3	0	5	1%
Jendouba	9	9	14	32	7%
Beja	9	10	3	22	5%
Kef	4	1	0	5	1%
Seliana	5	3	0	8	2%
Sousse	8	11	3	22	5%
Monastir	5	6	0	11	2%
Mahdia	7	7	1	15	3%
Sfax	15	11	5	31	7%
Kairouan	14	24	11	49	10%
Kasserine	8	16	13	37	8%
Sidi Bouzid	13	19	16	48	10%
Gabes	6	9	2	17	4%
Médenine	7	10	0	17	4%
Tataouine	6	6	0	12	3%
Gafsa	11	15	10	36	8%
Tozeur	5	5	0	10	2%
Kebili	2	2	0	4	1%
Total	168	199	101	468	

Les gouvernorats de **Sfax** (15 mouvements), **Kairouan** (14 mouvements), **Sidi Bouzid** (13 mouvements) et **Tunis** (11 mouvements) continuent à connaître la plus forte fréquence de manifestations instantanées.

Les manifestations citoyennes spontanées ont été présentes dans les gouvernorats de **Kairouan** (24 mouvements), **Sidi Bouzid** (19 mouvements), **Kasserine** (16 mouvements), **Gafsa** (15 mouvements) et **Tunis** (12 mouvements).

Il a été relevé que les protestations collectives ont revêtu un caractère dans les gouvernorats de **Sidi Bouzid** (16 mouvements), **Jendouba** (14 mouvements), **Kasserine** (13 mouvements), **Kairouan** (11 mouvements), **Gafsa** (10 mouvements) et **Tunis** (9 mouvements).

Les revendications qui y sont liées sont, dans leur majorité, d'ordre socio-économique, institutionnel et sécuritaire.

En effet, le gouvernorat de **Sfax** a connu des mouvements de protestation des marins pêcheurs, des employés d'une société dans la région, des vendeurs de friperie et des conducteurs de taxi urbains.

Le gouvernorat de **Kairouan** a connu de nombreux mouvements liés au secteur éducatif, la grande problématique de pénurie d'eau, la surproduction des tomates, son écoulement sur le marché et autres difficultés dont est témoin le secteur agricole dans la région, les chômeurs diplômés ainsi que d'autres citoyens pour des raisons institutionnelles.

	Mars											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	7	6	1	1	2	5	0	0	0	0	22	5%
Tunis	9	6	5	3	0	2	0	0	0	7	32	7%
Ariana	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	5	1%
Manouba	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	8	2%
Ben Arous	4	4	2	3	0	0	0	0	0	0	13	3%
Zaghouan	2	3	0	0	0	2	0	0	0	0	7	1%
Nabeul	0	0	0	2	3	0	0	0	0	0	5	1%
Jendouba	6	6	0	9	0	8	0	3	0	0	32	7%
Beja	4	5	0	9	2	2	0	0	0	0	22	5%
Kef	0	0	1	0	0	2	2	0	0	0	5	1%
Seliana	1	1	0	5	0	1	0	0	0	0	8	2%
Sousse	4	5	3	3	0	4	0	0	3	0	22	5%
Monastir	3	1	4	0	0	0	0	0	3	0	11	2%
Mahdia	4	4	2	0	3	2	0	0	0	0	15	3%
Sfax	7	4	4	5	0	6	0	0	5	0	31	7%
Kairouan	9	13	3	9	2	4	0	5	4	0	49	10%
Kasserine	9	6	3	4	0	8	0	0	7	0	37	8%
Sidi Bouzid	11	14	4	3	0	7	0	0	9	0	48	10%
Gabes	3	4	0	0	4	0	0	3	3	0	17	4%
Médenine	0	0	5	5	0	4	0	0	3	0	17	4%
Tataouine	3	4	0	0	0	2	0	0	3	0	12	3%
Gafsa	8	7	2	2	0	8	0	0	9	0	36	8%
Tozeur	2	3	1	0	0	2	0	0	2	0	10	2%
Kebili	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Total	97	96	42	75	16	71	2	11	51	7	468	

Les acteurs protestataires, dans le gouvernorat de **Sidi Bouzid**, ont été les éleveurs bovins et producteurs de lait, les ouvriers des chantiers, les conducteurs de véhicules transporteurs de lait, les boulangers, les chômeurs diplômés à Meknessi suite à la liste des recrutements dans le secteur de production du phosphate et certains cadres éducatifs suite au vol par effraction de leur établissement.

Le gouvernorat de **Gafsa** a connu des mouvements de protestation liés au chômage, à l'emploi et à la régularisation de certaines situations socio-professionnelles.

Le gouvernorat de **Kasserine** a enregistré des manifestations collectives portant sur le chômage, l'emploi, la pénurie d'eau potable et la mise en place d'infrastructure routière.

Le gouvernorat de **Tunis** est le théâtre permanent des manifestations collectives puisque nombreuses sont les manifestations régionales qui convergent vers la capitale et lieu des instances représentatives de l'Etat. Les sit-ins et grèves de la faim, devant les différents ministères et organismes publiques, se multiplient et se prolongent sans réactions effectives de la part des instances gouvernementales à part des tentatives de levées par la force sécuritaire.

Les gouvernorats de **Zaghuan, Kebili** et **Nabeul** continuent d'être les moins touchés par les mouvements de protestations collectives.

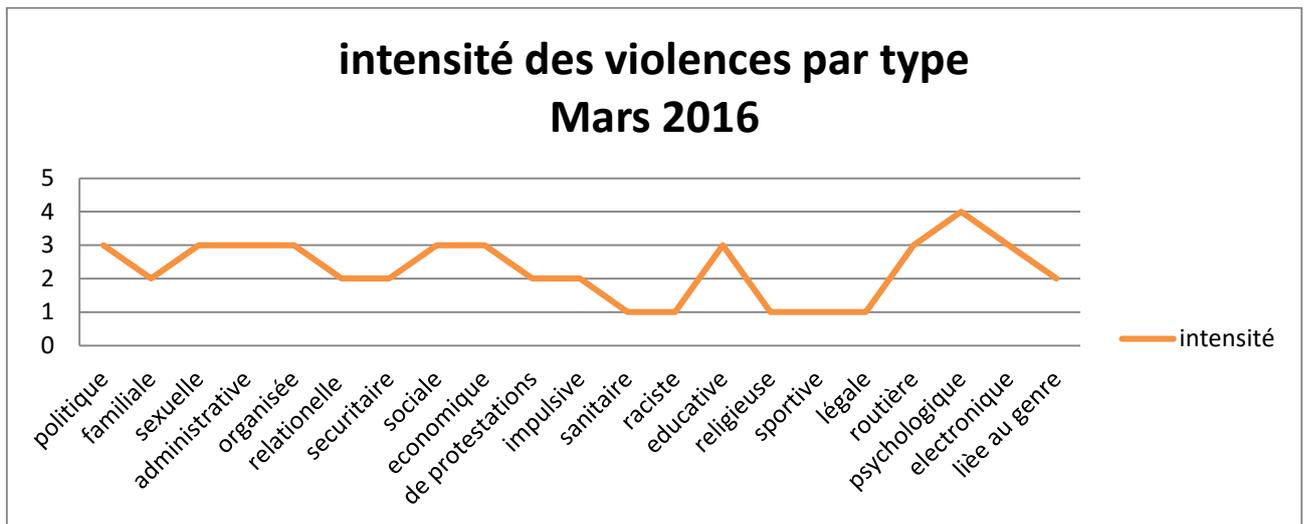
Les protestations citoyennes collectives ont été véhiculées, essentiellement, par les réseaux sociaux, les appels médiatiques, les sit-ins, l'occupation des locaux administratifs, les manifestations pacifiques, le déversement de produits agricoles, les marches vers la capitale, le blocage des activités, le boycott des examens, les grèves et autres.

Les espaces investis par les manifestants ont été les sièges des gouvernorats et municipalités, les ministères, les établissements éducatifs, le siège de la SONEDE et les espaces publiques.

Les violences :

L'attaque terroriste perpétrée contre la ville de Ben Guerdane a été, sans aucun doute, l'élément violent le plus marquant durant le mois de Mars 2016. Cet acte de violence extrême a engendré 18 victimes entre citoyens et agents de l'ordre.

Les autres cas de violence, relevés par l'Observatoire Social Tunisien, ont été d'ordre conjugal, familial et sexuel.



- **La violence criminelle** : il a été observé que la moitié des actes de violence enregistrés durant le mois de Mars 2016 ont été de nature criminelle, entre l'attaque terroriste de Ben Guerdane, les effractions, les braquages et vols et l'incendie d'une tente de sit-inneurs dans le gouvernorat de Gafsa.

- **La violence familiale** : malgré le recul des actes de violences familiales enregistrés durant le mois de Mars 2016, leur nature effrayante continue à interpeler. Comme le cas d'un père, dans la cité d'Ibn Khaldoun, qui a violenté et essayé d'immoler sa fille de 15 ans ou ce frère, dans la cité El Menchya, qui a poignardé sa sœur en doutant de ses bonnes mœurs ou ce jeune, à Sfax, qui a mis le feu dans une partie de la maison parentale suite à un différend avec son père ou ce jeune, à Jbel Jloud, qui a violenté sa mère ou ce frère aîné, à Sbikha, qui a enterré vivante l'enfant de la relation incestueuse entre son frère et sa sœur souffrant tous

deux de troubles mentaux ou ce père, à Kasserine, qui a menacé d'immoler son nourrisson suite aux mauvais accueil et négligences dans le centre régional de soin.

La violence impulsive et relationnelle : ce type de violence constitue le deuxième plus important enregistré par l'Observatoire Social Tunisien après la violence criminelle. Il est, généralement, constaté suite à des incidents et différends dans des soirées alcoolisées, entre amis, connaissances ou voisins comme l'incendie d'un kiosque par un jeune qui s'est vu refusé une cigarette à crédit ou le renversement d'un individu par le camion de son voisin suite à un différend qui les opposait.

Bien qu'ils soient dénués de préméditation, ces actes de violence engendrent, dans beaucoup de cas, le décès de l'agressé comme celui d'un adulte, à Bizerte, poignardé lors d'une soirée alcoolisée.

La violence sexuelle : trois actes de violences sexuelles ont été relevés. Le premier sur une nonagénaire dans son domicile par un jeune ayant pour conséquences des séquelles physiques et psychologiques très importantes. Deux cas d'agressions sexuelles sur enfants ont été enregistrés ; un berger de moutons de 15 ans a été violé par un autre berger de chameaux et un enfant de 8 ans a été violé par l'imam d'une mosquée.

La violence sociale : ce type de violence a été en relation avec les attaques et menaces terroristes. Des menaces de mort ont été enregistrées à l'encontre des sécuritaires, militaires, l'UGTT ainsi qu'à l'encontre d'un cadre éducatif (sur le mur d'un lycée dans la ville de Nabeul). Enfin, la tentative d'une niqabée de hisser le drapeau de l'état islamique sur le toit d'une mosquée dans la région de Sousse.

La violence psychologique : il a été relevé l'acte de menace d'un jeune souffrant de troubles mentaux à l'encontre des juges du tribunal de première instance à Sidi Bouzid.

La violence sportive : il a été observé, à cet effet, des actes de violences sportives dans plusieurs stades et rencontres du pays ainsi que l'agression d'un agent de la sécurité dans la ville de Gsar, gouvernorat de Gafsa.

La violence sécuritaire : il a été noté, dans ce cadre, l'usage de la force sécuritaire afin de dissuader certains manifestants de s'introduire dans le territoire algérien.

La violence éducative : le cas de cet enseignant qui a tenté d'étrangler son élève avec un câble électrique laissant des séquelles psychologiques et physiques très importants a été retenu par l'Observatoire.

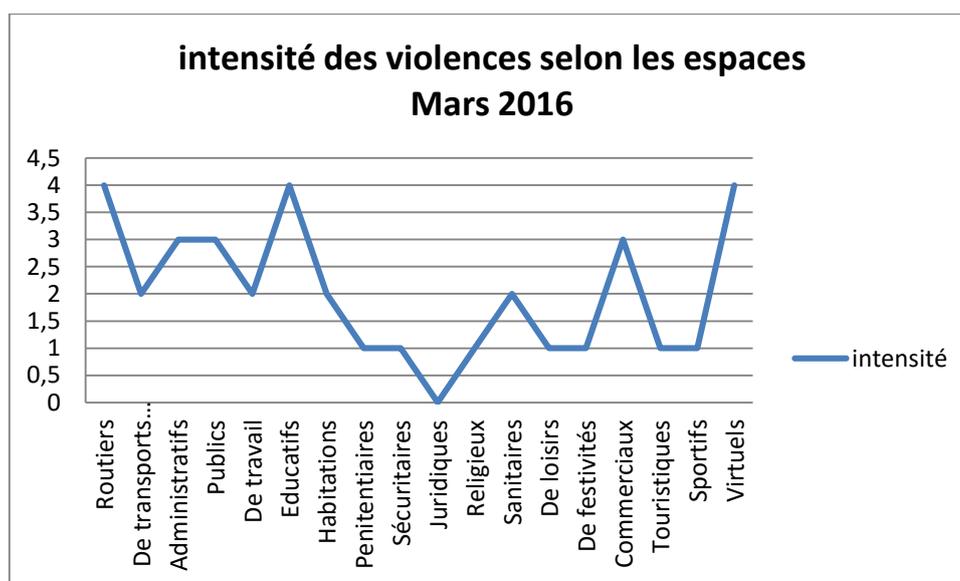
L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :



Les gouvernorats de **Gafsa**, **Medenine** et **Tunis** ont connu la plus grande intensité de violence ; suivis des gouvernorats de **Tataouine**, **Sousse**, **Sfax**, **Sidi Bouzid**, **Kairouan** et **Jendouba**.

Les gouvernorats de **Zaghouan** et **Seliana** ont été les plus calmes durant ce mois de Mars 2016.

Par ailleurs il est utile de noter que les routes, les espaces virtuels et les établissements éducatifs sont les témoins des plus intenses actes de violence.



Et à un degré moindre les administrations, les espaces publics et les espaces commerciaux.